

12 Sports

**Athlétisme/5e édition du Marathon du Gabon
15 000 participants sont attendus**

Serge A. MOUSSADJI
Libreville/Gabon

LES organisateurs du Marathon du Gabon ont publié lundi dernier la liste des coureurs qui, le dimanche 3 décembre prochain, s'élanceront sur les 42,195 kilomètres inscrits au programme de cette compétition. Ce sont près de 15 000 participants qui sont attendus dans une course dont l'arrivée est prévue sur le célèbre front de mer.

Au milieu de tous ces marathoniens, on retrouvera le premier vainqueur de l'épreuve Peter Kurui (Kenya) qui détient toujours le record du parcours depuis 2013 (en 2h14'42") et qui a toujours honoré ce rendez-vous. Il a terminé deuxième lors des deux dernières éditions.

Cependant, il devra faire face à la concurrence d'autres coureurs. Comme son compatriote Jafred Chirchir, vainqueur à Eindhoven et à Milan en 2010, qui sort d'une belle saison 2016 avec une prestigieuse troisième place à Barcelone.

On note également la présence d'un autre Kenyan, Julius Masei. Ce dernier présente lui aussi une belle carte de visite avec, notamment, une deuxième place à Dakar au printemps dernier. L'Éthiopien Siraj Gena sera l'une des autres belles têtes d'affiche à se présenter au départ le 3 décembre, grâce à ses victoires à Rome en 2010 et à Istanbul en 2013.

Le Marathon du Gabon retrouve, cette année, le label IAAF Road Race Bronze. En effet, à cause de dissonances au sein de la Fédération gabonaise d'athlétisme, ce label n'avait pas été remis à cette compétition l'année dernière. Grâce à un retour au calme dans cette instance



Photo : Wilfried MBINAH

Une vue de la précédente édition.



Photo : DCP

La Gabonaise sera de nouveau au programme.

gabonaise, cet événement retrouve donc ce label et s'impose comme l'une des plus belles références de la discipline sur le continent. En plus du marathon, cinq autres épreuves seront organisées le samedi 2 décembre. On y comptera, notamment, deux courses

réservées aux juniors ainsi qu'une course féminine. Il s'agit de La Gabonaise en faveur de la lutte contre les cancers féminins, organisée en association avec la Fondation Sylvia Bongo Ondimba. Puis, suivront, le dimanche 3 décembre, le 10 kilomètres et le Semi-mara-

thon, deux parcours également certifiés par un mesureur IAAF. Autant de courses organisées en marge de l'épreuve-reine du marathon.

Exemple du plateau Elite Homme

Chirchir Jafred (KEN) : Vainqueur Marathon d'Eindhoven 2011 (2h05'48), 2e Marathon de Toronto 2010 (2h08'10), Vainqueur Marathon de Milan 2010 (2h09'15), 3e Marathon de Barcelone 2016 (2h10'23)
Gena Siraj (ETH) : 8e Ma-

rathon de Francfort 2011 (2h08'31), Vainqueur Marathon de Rome 2010 (2h08'39), 2e Marathon de Rome 2011 (2h09'21), Vainqueur Marathon d'Istanbul 2013 (2h15'19)

Maina Paul (KEN) : Vainqueur Marathon de Munster 2017 (2h11'22) Vainqueur Marathon de Mombasa 2016 (2h12'13), 3e Marathon de Lima 2014 (2h15'45)

Kebede Shengo (ETH) : 4e Marathon de Dusseldorf 2013 (2h09'53), 4e Marathon de Dusseldorf 2014 (2h10'14), 11e Marathon d'Amsterdam 2013 (2h11'35), 8e Marathon de Marrakech 2015 (2h12'23), 11e Marathon de Zhengzhou 2017 (2h13'11)

Exemple du plateau Elite Femme

Chepkemai Emily (KEN) : Vainqueur Marathon du Gabon 2016 (2h50'34), Vainqueur Marathon de Barcelone 2012 (2h26'52), 3e Marathon de Ljubljana 2013 (2h30'01), 3e Marathon de Kosice 2017 (2h31'17), 4e Marathon de Vienne 2013 (2h32'48), 4e Marathon de Shanghai 2013 (2h33'37)

Beriso Halima (ETH) : 6e Marathon de Chongqing 2015 (2h30'07), 3e Marathon de Hanovre 2012 (2h30'26), 8e Marathon de Prague 2015 (2h32'51), 5e Marathon de Hong Kong 2013 (2h33'20), 5e Marathon de Milan 2017 (2h33'49), 4e Marathon de Mumbai 2015 (2h35'36)

Ramadhani Sarah (TAN) : 2e Marathon de Dusseldorf 2017(2h33'08), 56e Marathon aux Championnat sud Monde 2017

Zehara Kedir (ETH) : 5e Marathon de Hong Long 2012 (2h34'14), 8e Marathon de Hong Kong 2015 (2h36'04), 2e Marathon de Casablanca 2010 (2h36'49).

Droit au but

Le statut des clubs d'élite en question...

DANS une chronique, contributive au débat sur le Sport gabonais, très malade en ce moment, parue le 18 octobre dernier, nous relevions, pour le déplorer, que notre Sport manquait cruellement...d'aires. Les plateaux sportifs sont en effet obsolètes et pratiquement hors d'usage, aussi bien à Libreville qu'à l'intérieur du pays. Et si on ne fait pas attention, ce problème risque d'être récurrent. De sorte que les conclusions des états généraux du Sport que le nouveau ministre des Sports, Mathias Otounga Ossibadjou, compte organiser, ne deviennent des vœux pieux et ne finissent au fond d'un tiroir fermé à double tour... Nous poursuivons sur la même lancée, en nous focalisant, cette fois, sur le football, ce sport-roi qui a un effet d'entraînement sur les autres disciplines sportives. Notre chronique du jour a précisément trait au statut des clubs de D1 &

D2. En un mot, aux clubs professionnels, donc au football d'élite. Véritable serpent de mer, le statut des clubs est aussi un dangereux piège pour tout ministre qui essaie de mettre ses pieds dans les marais où patauge notre football. C'est qu'ici, il y a trop de voyageurs en eau trouble qui, tels des piranhas, ces poissons particulièrement voraces, n'hésitent pas à couper les jambes à tout membre du gouvernement trop entreprenant. L'ancien ministre des Sport Alfred Mabika Mouyama l'avait appris à ses dépens. A peine avait-il commencé à travailler sur le changement de statut, qu'il avait les jambes complètement sciées et la tête dans le sac. Il a été viré ! Et pourtant, il avait raison. Egide Boundono Simangoye qui lui succède fera preuve d'intelligence, en avançant par petites touches. Mais il a été vite repéré, surtout lorsqu'il prendra la bonne déci-

sion de faire descendre en D2, un club, au demeurant bon dernier, appartenant à un gros bonnet aux épaules constellées d'étoiles ! Il sera assommé à son tour par... ceux qui voulaient gérer la Coupe d'Afrique des nations (Can) de 2012. Un beau prétexte. Après lui, arrive alors un homme du sérail, René Ndemezo'Obiang. A la fois ministre des Sports et président de l'USB (il n'avait démissionné que suite aux articles de l'Union), un club de D1, il savait, lui au moins, où il mettait les pieds, et comment on pouvait s'asseoir sur un dossier bouillant... Cette affaire de statut des clubs pose donc problème, surtout après le passage au professionnalisme chez nous. Le fait est anachronique. Car, on ne peut pas avoir des clubs amateurs, prenant part à un championnat professionnel. Il faut donc que les clubs se muent en sociétés anonymes, avec des ac-

tionnaires bien identifiés et un conseil d'administration ambitieux, qui fixe les objectifs du club à court, moyen et long termes. Dès lors, le président, en l'occurrence l'actionnaire majoritaire, n'aura plus qu'à suivre la feuille de route qu'on lui impose. C'est de cette manière qu'on peut aussi facilement avoir des sponsors. Le changement de statut, outre le fait qu'il vise l'excellence, peut également permettre à certaines sociétés de prendre des parts dans certains clubs, mais aussi aux municipalités d'en créer. Au Mali et en Côte d'Ivoire par exemple, le Djoliba de Bamako et l'Assec Mimosa d'Abidjan sont des équipes dont les actionnaires sont des commerçants ... Ceci étant, on ne peut plus continuer comme cela. Il faut utilement changer le statut des clubs, pour avoir d'autres sources de financement, surtout qu'en ce moment,

l'Etat, principal sponsor du championnat, a de sérieux problèmes. En tout cas, voici ce que nous avons écrit dans une chronique parue le 1er juillet 2015, avec un rappel le 26 juin 2017 : « On doit également déterminer le statut des clubs, qui devraient, à notre avis, fonctionner comme de petites sociétés anonymes avec des actionnaires, un conseil d'administration et des sponsors. C'est tout ce monde qui apporte les moyens et assigne aux dirigeants de l'équipe des objectifs clairs, nets et précis. Certes, c'est une réforme très difficile à faire aboutir, à cause des gros bonnets qui ne veulent pas perdre leurs privilèges, mais on ne peut plus fermer les yeux, ni attendre. » Le problème n'est donc pas nouveau. Il appartient au ministre de Sports de soulever le couvercle de la marmite, pour éviter qu'elle n'explode...notre football.